

COVID-19 : POUR UNE POLITIQUE DE SANTÉ GLOBALE

Michel Debout †
18/02/2021

Depuis presque un an, avec l'épidémie de Covid-19, la France s'est habituée aux différentes mesures de restrictions des libertés publiques qui, si elles sont censées protéger la santé de tous, ont pu avoir pour conséquence de dégrader la santé mentale et psychologique de certains citoyens. Dans ce contexte et dans l'optique d'un futur reconfinement, il convient de prendre en compte l'ensemble des risques psychosociaux, ainsi qu'alerte Michel Debout, professeur émérite de médecine légale et de droit de la santé, ancien membre du Conseil économique, social et environnemental et membre fondateur de la Fondation Jean-Jaurès.

Depuis bientôt un an, le débat public a tourné (en rond) autour de trois impératifs : confiner, déconfiner, reconfiner ; confiner pour sauver des vies, et déconfiner pour reprendre nos vies. Mais à force d'employer ces mots à la façon de talismans, on finit par en perdre le sens – une incompréhension qui ajoute à l'angoisse que génère la menace virale.

En fait, la France n'a connu le confinement qu'entre mars et mai 2020. Il a débuté au soir même du premier tour des élections municipales – les villes, normalement animées par les équipes victorieuses ou en voie de l'être, avaient laissé la place au silence et au désert des cités.

Le seul mot d'ordre de ce confinement était « Restez chez vous », et seules quelques professions pouvaient poursuivre leurs activités et se déplacer, dans le cadre purement professionnel, pour sauver des vies ou assurer l'alimentation et la sécurité de tous.

Durant cette période, tous les Français ont été traités de la même manière, à égalité devant l'interdit de travailler, pour réduire au maximum les contacts humains, et par là même le risque de circulation du virus. Les mesures barrières devaient quant à elles compléter le dispositif, mais c'est là qu'il a manqué les masques, les blouses, le gel hydro-alcoolique, les tests...

Nous savions tous qu'après ce confinement viendrait la crise économique et sociale, d'une ampleur jamais atteinte en temps de paix.

Le gouvernement de l'époque avait compris cette difficulté en nommant un « Monsieur déconfinement », qui se préparait à devenir Premier ministre, oubliant ainsi la mission dont il avait la charge.

Après des vacances méritées, il fallut faire face au retour de la pandémie, à l'acuité de la crise économique et aux risques psychosociaux qu'allait rencontrer la population amenée à vivre dans des conditions personnelles et familiales inédites et, pour beaucoup de Français-es, dans la précarité, voire la pauvreté !

Toutes les crises économiques et sociales entraînent angoisse, détresse et réactions dépressives avec *in fine* le risque suicidaire.

Il aurait fallu, dès le mois de mars 2020, comme le proposait déjà une note de la Fondation Jean Jaurès, prévoir ce qui allait se passer et mettre en place les mesures de prévention et d'accompagnement nécessaires. Il fallait aussi prévoir les autres risques pour la santé, qu'ils soient cardio-vasculaires, oncologiques ou d'autres pathologies chroniques. Mais Olivier Véran est resté borgne ; il a continué à ne regarder les problèmes de santé des Français que d'un seul œil, l'œil viral, ignorant la santé globale de nos concitoyens – il a fallu attendre la fin du mois de novembre 2020 pour que le ministre de la Santé évoque la détresse et les réactions dépressives de la population.

Le second confinement du mois de novembre dernier n'a eu de confinement que le nom, car une grande majorité de Français restaient au travail et les enfants à l'école. Seuls certains métiers, certaines entreprises furent interdits de travail au prétexte qu'ils n'étaient pas essentiels ni pour l'économie ni pour la survie de la population. Ainsi la solidarité qui avait rassemblé tous les Français lors du premier confinement, quand on applaudissait les soignants à 20 heures, a volé en éclats, et certains se sont sentis hors-jeu, discriminés et souvent au bord du désespoir.

Tous ces artisans, commerçants, petits ou plus grands patrons, des secteurs de la culture, de la restauration, du tourisme, de l'événementiel, ont rencontré des difficultés financières (qui ont été pour partie compensées par des mesures gouvernementales bienvenues). Mais, bien plus, ils n'ont pas pu reprendre leur rôle humain et social ; ils se sont sentis injustement relégués, voire accusés d'être pourvoyeurs de la pandémie !

Quant aux jeunes qui n'ont pas trouvé leur premier emploi, étudiants privés d'amphis et de petits boulots, et aux chômeurs sans perspectives, rien n'a été imaginé ni prévu pour leur permettre de reconstruire du lien et reprendre ainsi confiance dans leur vie.

Pour chacun de ces trois groupes, qui présentent le plus d'idées suicidaires comme l'a montré

l'enquête de la Fondation Jean Jaurès à ce sujet, il faut mettre en place la prise en charge des troubles psychologiques dès qu'ils se manifestent. Les numéros d'appel dédiés, la gratuité des interventions et la mobilisation des professionnels et des associations de soutien psychologique sont un début de réponse.

Mais ce soutien psychologique ne peut suffire, il faut permettre la reprise des activités de tous ces professionnels, et ainsi le lien social et humain dont ils ont tellement besoin : les jeunes, et notamment les étudiants, doivent retrouver le chemin des amphis où ils forment un collectif avec les autres jeunes ; les restaurateurs, cafetiers, animateurs culturels et sportifs doivent reprendre au plus tôt leur travail si essentiel à la vie de chacune et chacun ; les chômeurs doivent être accompagnés sur le plan médical et social afin qu'ils sachent qu'eux aussi sont utiles à la société tout entière.

Dans l'attente de la vaccination de masse et d'abord des plus fragiles, c'est au niveau de chaque territoire, chaque entreprise, chaque famille qu'il faut exprimer notre solidarité à tous ceux qui restent au bord du chemin.

Si l'évolution de la menace virale devait à nouveau submerger nos capacités hospitalières et de réanimation par l'apparition de variants plus virulents, une troisième période de confinement/déconfinement pourrait devenir nécessaire. Il faut tirer les leçons de ces deux premières périodes pour organiser ce troisième confinement et le déconfinement qui pourra suivre. Il conviendra de les mettre en œuvre avec l'ensemble des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux, en transparence, en concertation et donc en responsabilités partagées.

Le confinement est mieux accepté lorsqu'il concerne à égalité de traitement tous les secteurs d'activité (hormis les secteurs directement vitaux) et que sa durée est annoncée à l'avance (sans clause de revoyure !).

Notons aussi que le président joue sur les mots : il prétend éviter aux Français le confinement, mais qu'est donc le couvre-feu sinon le confinement de tous 12 heures sur 24 (de 18 heures à 6 heures du matin) ? Il prétend refuser fermer les écoles mais il applique ses décisions en pleines vacances scolaires ! Bien plus, par l'arrêt des cours en présentiel ajouté au couvre-feu, les étudiants sont privés de toute possibilité de rencontre pourtant si nécessaires à leur vie sociale, amicale et sentimentale.

Des espaces de rencontres pour tous les publics doivent être maintenus avec des « mesures

barrières » strictes et la pratique de tests systématiques, de façon à ne pas confondre confinement et enfermement. On peut imaginer que sur une période donnée, ceux-ci seraient ouverts alternativement à une partie de la population concernée de façon à éviter toute saturation humaine de l'espace disponible.

Il faudra renforcer les moyens humains et organisationnels des associations d'écoute et de soutien psychologique, de façon à compléter le dispositif téléphonique par de véritables rencontres avec les personnes en détresse. Les jeunes, étudiants ou en recherche d'emploi pourraient être utilement mobilisés pour venir en renfort de cette démarche associative.

Le déconfinement devra concerner tous les secteurs sans aucune exception mais avec une graduation dans leur capacité d'accueil de façon à limiter au maximum les contacts interindividuels.

Pendant cette phase de déconfinement :

- . Une campagne de vigilance devra utiliser tous les médias pour rappeler à toutes les personnes à risque qu'elles doivent se protéger par toutes les « mesures barrières » en attendant la vaccination. Les visites des proches dans les Ehpad et tous les établissements de soins doivent être non seulement possibles, mais favorisées par le vaccin et les mesures de protection. Elles sont essentielles pour la santé des résidents âgés et de tous les patients. Chaque famille marquée par un deuil, quelle qu'en soit la cause, doit retrouver son droit de se recueillir auprès de son défunt.

- . Les Comités socio-économiques de chaque entreprise devront tenir une séance exceptionnelle avec à l'ordre du jour l'organisation du télétravail qui doit être considérée comme un complément, choisi et organisé, au travail « en présentiel » et non sa substitution, en prenant en compte les disparités majeures du cadre de vie des salariés, et donc les inégalités du travail à domicile, et la compensation financière des frais engagés.

- . Une rencontre avec le service de santé au travail ou des psychologues extérieurs à ce service mais appelés en renfort devra être systématiquement proposée à chaque salarié, y compris de l'encadrement.

- . Les travailleurs restés au chômage après ce troisième confinement et tous ceux concernés par les plans de retour à l'emploi – déjà annoncés comme très nombreux, ainsi que les dépôts de bilans – devront bénéficier d'un bilan médical global, physique et psychologique.

- . Un second Conseil scientifique devra se mettre en place – à côté de celui présidé par le professeur

Delfraissy – composé de psychologues, de psychiatres, de médecins généralistes et spécialistes, de soignants, d'associations de patients et du soutien psychologique, pour la mise en œuvre d'une meilleure prise en charge de tous les effets de la crise sur la santé globale de la population. Le risque de mort des personnes les plus âgées ne doit pas être prévenu en ignorant les risques pour la santé et la vie des plus jeunes !